

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023

Le mardi 10 octobre 2023 à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 05 octobre 2023, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, M. CHEVREUX, F. RAMINE, M.J LANCE, T. DUFRAIX , F.LADEUIL , C. LANDREVIE, R. LESTANG, JL. BERNARD, A. MONTAURIOL, S. VIDOTTO, D. PRIVAT

Absents et excusés : JM CHINOUILH (procuration à T. DUFRAIX) – I FAURE (procuration à MJ LANCE)

Présents : 13

Absents : 2

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 45 minutes, Rémy LESTANG a été élu secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- 1/ **Modifications des compétences du Gd Pgx (changement siège social)**
- 2/ **Suivi projet MAM**
- 3/ **Définitions zones accélération implantation production énergies renouvelables**
- 4/ **Achat chemin privé**
- 5/ **Projet boulangerie (contacts supérettes)**
- 6/ **Rapport annuel prix et qualité de l'eau potable**
- 7/ **Participation Villages d'Avenir**
- 8/ **Motion Pont de Beynac**
- 9/ **Convention Missions Temporaires**
- 10/ **Projet installation entreprise**
- 11 / **Prolongation Programme AMELIA 2**
- 12/ **Questions diverses**

* * * * *

- 1/ **Modifications des compétences du Grand Périgueux (changement siège social)**

Mme Le Maire donne lecture au conseil municipal de la délibération du Grand Périgueux en date du 22 juin 2023 relative à la modification des statuts afin de procéder au changement du siège social de l'agglomération et de prendre en compte les dernières évolutions législatives.

Le conseil municipal approuve et délibère à l'unanimité ces modifications.

2/ Suivi projet MAM

Le dossier d'agrément est en cours : à ce jour, 4 familles ont déposé leur inscription en mairie.
Deux plans d'aménagement dans l'ancienne école sont proposés à la PMI.
Des demandes de subventions seront déposées.
Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour ce projet.

3/ Définitions zones accélération implantation production énergies renouvelables

Suite à la visite de la SEM 24 pour définir d'éventuelles zones d'implantation pour production d'énergies renouvelables, il y aurait obligation de définir au moins 25% de surface.
Le conseil municipal s'interroge sur les zones à définir.

4/ Achat chemin privé

Un administré propose la vente d'un chemin privé desservant le lieu-dit « La Durantie ».
Après concertation, le conseil municipal propose d'acquérir ce terrain pour le prix d'un Euro symbolique et demande à Mme le Maire d'engager la procédure administrative.
Avis favorable à l'unanimité.

5/ Projet boulangerie (contacts supérettes)

Mme le Maire expose au conseil municipal d'une proposition de partenariat avec l'enseigne CASINO suite au projet d'une boulangerie.
Le conseil municipal réfléchit sur cette offre et souhaite rencontrer les potentiels intéressés au projet de la boulangerie.

6/ Rapport annuel prix et qualité de l'eau potable

Mme le Maire donne lecture au conseil municipal du rapport de la qualité de l'eau.
Approuvé à l'unanimité.

7/ Participation Villages d'Avenir

Mme le Maire expose au conseil municipal le programme d'Etat Villages d'Avenir annoncé dans le plan France Ruralités.

Ce programme permet de développer et de concrétiser par de l'ingénierie des projets qui seront utiles à l'activité économique.

Après discussion, le conseil municipal délibère à l'unanimité et candidate la commune de Lacropte avec les communes de Bourrou et d'Eglise Neuve de Vergt.

8/ Motion Pont de Beynac

Mme le Maire expose au conseil municipal le nouveau projet relatif à l'aménagement global de la voie de la vallée de la Dordogne visant à développer les mobilités douces et à garantir la sécurité des déplacements dans la zone dénommée « triangle d'or » Sarlat – Domme- St-Cyprien.

Après concertation :

POUR : 10

CONTRE : 3

ABSENCES : 2

9/ Convention Missions Temporaires

Mme le Maire fait part au conseil municipal que la convention relative aux missions temporaires avec le centre de gestion de la Dordogne arrive à échéance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le renouvellement de cette convention.

10/ Projet installation entreprise

Mme le Maire fait part d'une proposition d'achat de terrain situé à proximité des ateliers municipaux pour l'installation d'une entreprise.

Le conseil municipal demande une présentation du projet plus détaillé.

Mme le Maire rappelle la promesse faites aux riverains sur d'éventuelles nuisances.

11 / Prolongation Programme AMELIA 2

Le programme AMELIA 2 d'aide à l'amélioration de l'habitat privé devrait cesser fin 2023 et un nouveau programme AMELIA 3 devait être lancé en janvier 2024. Cependant, suite aux décrets non encore paru, le programme AMELIA 2 est prolongé d'un AN à compter du 01 janvier 2024.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour cette prolongation.

12/ Questions diverses

Cimetière : M. VIRGO s'est rendu sur place pour effectuer un devis concernant les sépultures à reprendre et sur l'aménagement du cimetière.

Parcours de santé : le nouveau parcours est mis en service. Il est envisagé de poursuivre le tracé. Pour cela, il est nécessaire de demander un chiffrage des travaux et de prévoir un plan avec fléchage.

Séance levée à 21 heures 45.